

LP Métiers de la Communication : Chargé de Communication Institutionnelle Corporate

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois

550 heures

ECTS* : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

La Licence Professionnelle Métiers de la Communication : Chargé de communication Institutionnelle, Corporate forme des professionnels de la communication capables d'exercer leurs métiers au sein d'un contexte socio-économique mouvant et fortement digitalisé. Les chargés de communication ont pour mission de diffuser une image favorable de leur entreprise et/ou leur organisation (Etat, collectivités territoriales, ...) que ce soit vis-à-vis de publics externes ou internes. Le champ d'intervention est large puisqu'il peut concerner la communication interne, la communication commerciale, la communication institutionnelle ou encore la communication événementielle et corporate. Les publics cible peuvent faire l'objet d'actions de communication utilisant les médias et supports traditionnels (et/ou historiques) ou bien des leviers de communication provenant des médias digitaux.

Placé sous la tutelle de sa Direction, le chargé de communication conçoit et diffuse les différents supports de communication, suit les budgets, peut être amené à négocier avec les différents prestataires.

A l'issue de la Licence Professionnelle « Métiers de la Communication : Chargé de communication », les étudiants sont donc en mesure d'une part, d'accompagner les entreprises, les institutions, les agences (de communication ou de presse) dans la promotion de leur image, de leur notoriété et/ou celles de leurs clients et d'autre part, d'utiliser les outils de gestion et de communication du secteur professionnel (maîtrise des logiciels Photoshop et Indesign, de la communication digitale via notamment les réseaux sociaux, etc.)

Exemples de métiers :

- Chargé de communication interne ou externe
- Conseil en communication
- Attaché de presse Chargé des relations publiques
- Concepteur rédacteur presse sur Internet
- Assistant de logistique événementielle
- Responsable d'évènements
- Webmaster éditorial
- Responsable de contenu
- Community Manager

▶ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine tertiaire ou sciences humaines : BUT2, L2, BTS...

Admission : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : de février à mai

▶ Rythme d'alternance

2j en formation (jeudi et vendredi) / 3j en entreprise (lundi, mardi et mercredi)

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

▶ Contacts

Responsable pédagogique : Adeline HEBERT - adeline.hebert@univ-evry.fr

Contact administratif : Valérie LAURENT - scol-LPccation@univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 78 72

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.assellie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

▶ Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay - UFR SHS

2 rue du Facteur Cheval

91000 EVRY



Programme de la formation

UE11 - Culture générale et communication 1 - 7 ECTS

- Communication écrite
- Anglais
- Méthodologie de gestion de projet et planification 360°

UE12 - Technique et numérique 1 - 8 ECTS

- PAO, graphisme (Photoshop, InDesign, etc...)
- Chaîne graphique et relations prestataires
- Techniques audiovisuelles

UE13 - Communication et management 1 - 8 ECTS

- Communication institutionnelle
- Analyse des médias
- Communication événementielle
- Psychosociologie des organisations

UE14 - Marketing et stratégie - 7 ECTS

- Marketing
- Stratégie de communication publicitaire
- Social media

UE21 - Culture générale et communication 2 - 7 ECTS

- Communication et expression orale
- Anglais
- Actualités et tendances

UE22 - Technique et numérique 2 - 9 ECTS

- Communication et expression orale
- Anglais
- Actualités et tendances

UE23 - Communication et management 2 - 7 ECTS

- Communication corporate
- Stratégie des relations publiques et communication de crise
- Droit de la communication

UE24 - Activités professionnelles - 7 ECTS

- Projet tuteuré et challenge
- Méthodologie et mémoire
- Conférences et visites

Blocs de compétences

Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication

- Gérer, seul ou sous l'autorité d'un responsable, la communication interne et externe de petites et moyennes organisations.
- Comprendre les enjeux et identifier les besoins en communication d'un client sur un marché pour concevoir et réaliser techniquement des solutions intégrées.
- Elaborer une stratégie et un plan de communication global (marketing, média, publicité, numérique) et multicanal.
- Proposer des plans de communication et des campagnes promotionnelles en fonction des clients/des produits

- Concevoir et développer les différents supports de communication selon les contraintes budgétaires.
- Piloter l'évaluation d'une action de communication grâce à des tableaux de bord et des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.
- Maîtriser les outils numériques liés à la communication, au marketing et à l'évaluation.

Management et animation d'équipe

- Animer et coordonner des équipes.

Activité de veille

- Assurer une veille technologique dans leur domaine.

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-